

## Communiqué de presse, le 5 mai 2011

---

Doublement des capacités Lausanne – Genève

### **Première rencontre du comité stratégique « Léman 2030 »**

**Les autorités des cantons de Genève et Vaud, l'Office fédéral des transports et les CFF ont tenu hier leur première réunion pour concrétiser les investissements destinés à augmenter les capacités ferroviaires entre Lausanne et Genève.**

Le projet d'augmenter les capacités sur la ligne ferroviaire Lausanne – Genève entre dans une phase concrète. La première rencontre du comité stratégique qui chapeaute le projet a eu lieu hier après-midi. Elle a réuni les cantons de Vaud et Genève, l'Office fédéral des transports et les CFF. La rencontre a eu lieu en présence des Conseillers d'Etat en charge des infrastructures des cantons de Genève et Vaud, Michèle Künzler et François Marthaler.

Après les votes favorables des Grands Conseils genevois (le 27 janvier) et vaudois (le 8 février), le préfinancement des travaux de la 4<sup>e</sup> voie Lausanne – Renens et le financement des études nécessaires à l'accroissement des capacités entre Lausanne et Genève sont maintenant assurés. Ces travaux, inscrits ou planifiés dans plusieurs projets nationaux, sont regroupés dans le programme « Léman 2030 » selon les termes de la convention du 21 décembre 2009.

« Léman 2030 » a deux objectifs principaux : d'une part le doublement du nombre de places assises entre Lausanne et Genève à l'horizon 2025, d'autre part l'introduction de la cadence au quart d'heure des trains régionaux dans le cœur des agglomérations lausannoise et genevoise. D'importants travaux d'infrastructure sont donc nécessaires, notamment l'augmentation de la capacité des nœuds ferroviaires de Lausanne et de Genève.

Les études préliminaires et d'avant-projet ont désormais été lancées, grâce au financement garanti par les cantons de Genève et Vaud. Les premiers résultats seront

disponibles dès la mi-2012. Les CFF ont mis en place leur organisation de projet ; les équipes d'ingénieurs sont actuellement renforcées.

Les partenaires du projet (Cantons de Vaud et Genève, Office fédéral des transports et CFF) saluent cette fructueuse collaboration.

### Contacts :

#### Canton de Vaud :

François Marthaler, conseiller d'Etat, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01

Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70

#### Canton de Genève :

Michèle Künzler, conseillère d'Etat, chargée du Département de l'intérieur et de la mobilité, 022 327 96 01

David Favre, Secrétaire général adjoint chargé de la mobilité, Département de l'Intérieur et de la Mobilité, 022 327 96 05

#### Office fédéral des transports :

Service de presse, 031 322 36 43, [presse@bav.admin.ch](mailto:presse@bav.admin.ch)

#### CFF :

Service de presse, 051 220 43 43